

N°797

28 Fév. 2019
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

L'égalité, toute une histoire !

Alexandra Kollontai*, un nom aujourd'hui un peu oublié. Cette femme politique russe puis soviétique a pourtant beaucoup contribué aux nombreux débats sur le féminisme engagés depuis le début du XXème siècle. Dans les années soixante-dix, au moment où le féminisme en France est au plus fort, ses textes sont publiés en français, presque introuvables à présent. Au hasard d'internet, mais aussi des bouquinistes, il est encore possible d'apprécier les multiples facettes de cette femme au destin exceptionnel. Décrite et adulée en son temps, c'est avant tout l'élégance de sa plume que retrouvera le lecteur.

Elle a participé à la première conférence de l'Internationale socialiste des femmes, le 17 août 1907, à Stuttgart (Allemagne). En 1910, son exil l'amène à accompagner la femme politique allemande Clara Zetkin (qu'elle aide à créer la Journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars) à la deuxième conférence qui se tient à Copenhague et se rend ensuite dans toute l'Europe occidentale, faisant connaissance avec les plus importantes figures du socialisme international, comme Karl Kautsky, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht.

Proposer aujourd'hui de redécouvrir une « pionnière » du combat pour l'égalité, c'est se dire que le sens d'un cadeau pour toutes et tous, est de remettre en perspective les nombreuses initiatives organisées à l'occasion du 8 mars comme symboles d'un chemin encore long pour qu'une moitié de l'humanité incarne réellement son avenir.

* *La Révolution, le féminisme, l'amour et la liberté d'Alexandra kollontai ed. Le Temps des Cerises*



Branche Poste

Négociations salariales à La Poste

La CGT a demandé quelle était l'enveloppe financière liée à la négociation. La direction de La Poste est restée muette sur ce sujet.

La CGT a réaffirmé que l'augmentation générale ne pourrait être inférieure à l'indice INSEE du coût de la vie (+1,85% pour 2018).

Pour les cadres supérieurs, afin de ne pas reproduire les non augmentations de l'année passée, La Poste propose un minimum garanti, sauf qu'à ce stade, il est réellement insuffisant. Pour les classes 3, la CGT a interpellé la direction sur le traitement des salaires des positionné.e.s en groupe A.

Cette situation ne peut être conditionnée à l'obtention de la promotion groupe A !

Quant aux emplois repères, ils doivent garder tous leur sens ! Ces négociations ne sauraient être qu'un accompagnement des directives de La Poste notamment sur la Qualité de vie au travail !

On se paye de mots !

La CDSP nationale du 19 février dernier à La Poste a abordé le plan de développement des compétences de l'Ecole de la Banque et du Réseau.

Au-delà de l'autosatisfaction et de la foule des commentaires enthousiastes de la direction au sujet des possibilités offertes, entre autres, par l'outil numérique, comment ne pas s'interroger sur une offre de plus en plus assimilable à l'enseigne d'ameublement suédoise ?

Pour la CGT, donner du sens à la formation initiale et permanente des salariés ne peut s'apparenter à un service rendu en kit au rabais. Une formation réellement ambitieuse à La Poste doit apporter une véritable reconnaissance en termes de salaire et de perspectives de carrière à partir d'une filière interne valorisée et outillée.

Branche Télécoms

La grande illusion de la reconnaissance

Le bilan de la mise en œuvre de la décision unilatérale d'Orange en 2018, suite à l'absence d'accord salarial, a été fait. Le moins que l'on puisse en dire, c'est que si des cadres pouvaient croire dans la reconnaissance de l'entreprise, c'est la grande déillusion.

En effet 35% des cadres n'ont eu que 325 € d'augmentation individuelle, et 5% rien ...

Concernant la reconnaissance, il y a eu 19,4% des cadres qui ont eu une mesure de reconnaissance (MEC, promos, mesures ARCC), soit le même pourcentage que les années précédentes. Une reconnaissance meilleure avec l'ARCC ? C'est tout vu !

Et Orange rémunère toujours 25% de ses cadres à moins de 40 k€ annuels bruts, soit environ 2 500 € nets mensuels pour des qualifications toujours plus fortes !

Battle Royale

Le projet de réorganisation des Directions Orange use d'une belle logorrhée visant à cacher l'absence d'arguments et les buts recherchés. « *Pas d'impact sur les effectifs* ».

Pourtant le rapport Syndex en dit long. On passe de 199 à 139 managers, la Direction en nomme 60 « experts » sans définir le terme, leur accompagnement ou ce qu'il adviendra de leurs équipes : 20 à 25 salariés par direction d'état-major devront se « recaser ». Le dossier stipule que la définition des DO et Direction Client « *n'est pas définitive et reste à affiner* ». Beaucoup d'incertitudes sur l'avenir des cadres concernés. Une seule certitude, ce n'est qu'une première étape !

La Direction cherche par tous les moyens à réduire la masse salariale, créant des situations dont les impacts psychologiques seront lourds de conséquences !



FLASH CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

La Honte !

Le gouvernement veut multiplier par 10 voire 15 les droits d'inscription à l'université pour les étrangers non communautaires. Ainsi un étudiant en licence paierait 2 770 € au lieu de 170 €.

Cette augmentation est une attaque directe contre les valeurs humanistes et universalistes de l'université française.

Les conséquences en termes de pluralités et de projets de recherche internationaux seront énormes tant sur les fruits espérer de ces recherches que sur les liens internationaux établis par le biais de ces échanges.

Le risque est patent d'ouvrir à la marchandisation, l'accès, pour tous, à l'université.

La CGT s'oppose à ce projet et réaffirme son attachement à l'enseignement libre d'accès et gratuit pour tous.

En cela, elle rejoint le monde universitaire déjà vent debout contre ce projet régressif !

Santé

Proximité de façade

Alors qu'il se prétend à l'écoute et disponible au dialogue, le gouvernement a décidé d'utiliser les ordonnances pour couper court à tout débat sur le contenu de sa réforme «Ma santé 2022». Il s'agit, pourtant, d'un des sujets de préoccupation majeur des Français, en témoignent les nombreuses mobilisations pour sauver les hôpitaux de proximité.

La casse des services publics de santé est donc appelée se poursuivre avec toujours moins de moyens. Conserver et améliorer des services de santé de qualité accessibles sur tout le territoire, des hôpitaux de proximité avec un service d'urgence 24h/24h et des maternités de 1^{er} niveau ainsi que des activités de chirurgie et des structures de prise en charge des patients psychiatriques, c'est répondre aux besoins fondamentaux des populations. La CGT appelle soignants et usagers à se mobiliser !

A qui cela profite-t-il ?

Les députés LREM viennent de déposer une nouvelle proposition de loi visant à autoriser les employeurs à rompre unilatéralement et à tout moment le contrat de complémentaire santé d'entreprise, sans obligation de requérir l'accord des organisations syndicales...

Le gouvernement est donc encore pris la main dans le sac du double discours contradictoire : prôner le dialogue et la concertation... et dans le même temps, élargir la voie aux lobbyistes à s'accaparer le secteur de la protection sociale au moment où des rapprochements entre acteurs s'opèrent, tel celui entre Humanis et Malakoff-Médéric.

Pour les salariés, c'est la porte ouverte à des remises en causes des garanties prévues et à un financement de l'employeur revu à la baisse. La CGT revendique une Sécurité sociale du XXI^e siècle, avec un accès aux soins facile pour tous !

International

Grève à l'Université de Séoul

Le personnel d'exploitation des installations électriques de l'Université Nationale de Séoul (SNU) est en grève pour faire cesser les discriminations.

Issu d'une entreprise sous-traitante, il a été embauché par l'Université mais avec les salaires et les conditions de travail de l'entreprise d'origine !

Malgré une campagne haineuse de la direction qui cherche à supprimer leur droit de grève, les salarié.e.s ont reçu le soutien des étudiants et d'une partie des enseignants.

La CGT rappelle que le droit de grève est inscrit dans la convention fondamentale 87 de l'OIT, applicable à la République de Corée même si elle ne l'a pas ratifiée.

La CGT exige que cessent discriminations, pressions et chantage sur les grévistes.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Alerte !

Luxleaks, Panama Papers, Die-selgate...

Ces scandales liés à l'évasion fiscale, mais aussi tant d'autres, n'auraient jamais été révélés sans les lanceurs d'alerte.

Depuis plusieurs années, la CGT milite pour qu'ils puissent bénéficier de réelles protections au sein de l'Union Européenne et obtenir des droits élémentaires, comme : Prendre conseil et être représenté par un syndicat ou une ONG ; Prendre directement contact avec les autorités judiciaires ; Divulguer des informations aux journalistes ; Instaurer des garde-fous par rapport aux législations nationales et des protections pour les sources d'information.

Signer la pétition en ligne :

<http://www.ugict.cgt.fr/articles/actus/petition-protection-lanceurs-alerte>

Situation Sociale

Ça gronde !

Les organisations syndicales de salariés et de la jeunesse CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, UNL SD annoncent une journée nationale d'action et de grève le mardi 19 mars prochain. Prenant acte de l'absence de réponses satisfaisantes du gouvernement et du patronat aux attentes d'un mécontentement social grandissant, d'un net recul des libertés publiques et individuelles, ces organisations invitent les jeunes, les salariés, les précaires comme les cadres, les retraités et les privés d'emplois à exprimer leurs revendications et à décider des formes d'actions qu'ils et elles jugeront les mieux adaptées à leurs spécificités.

Chacune de leurs organisations décentralisées et/ou professionnelles construit, d'ores et déjà de manière la plus large, des initiatives dans lesquelles les cadres ont toute leur place.

Convergences : Acte 1

L'analyse de la journée nationale d'action du 5 février dernier donne des signaux de convergence qui sont allés au-delà CGT et même du mouvement syndical.

Même si la teinte jaune de certaines chasubles se mêlait de manière inégale au rouge plus visible dans des cortèges de fière allure, la démonstration peut augurer d'un rassemblement plus large contre la politique servile du gouvernement à l'égard d'un patronat goguenard.

Oui, « la reconquête de la revendication sociale » concerne aussi les cadres. Temps de travail, égalité professionnelle, salaires, statut cadre ou encore autonomie comme le répètent les conseillers bancaires à La Poste en Pays de Loire, autant de sujets qui vont s'imposer à l'agenda social de ce mois de mars porteur de promesses.

Égalité

Peste brune : NON !

La CGT condamne avec force et indignation, les actes antisémites qui se multiplient en France ces dernières semaines et combat au quotidien, dans les services et les entreprises, toutes les formes de racisme, tels que la xénophobie, le sexisme et l'homophobie.

Ces actes s'opposent aux valeurs de la République que sont l'égalité et la fraternité.

Sur fond de crise sociale profonde, il devient trop facile pour une minorité d'individus de renvoyer la cause de leurs problèmes sur d'autres, à cause de leurs origines, religions ou même leurs différences.

C'est dangereux et intolérable. La CGT continuera à œuvrer avec toutes les forces sociales et tous les progressistes pour s'opposer à ces idées toxiques et proposer des alternatives pour une société plus juste et plus tolérante.